

GDSA34 – Expérimentation Acide oxalique

Traitement antivarroa par application d'acide oxalique par sublimation

But : proposer une alternative aux traitements chimiques classiques, soit en substitution, soit en complément en cas d'infestation brutale.

Limites du traitement : l'acide oxalique n'étant actif que sur les varroas phorétiques (portés par les abeilles) et non sur les varroas du couvain operculé, il faudra prévoir plusieurs passages espacés dans le temps (2 ou 3 maximum à 1 semaine d'intervalle).

Remarque : L'Acide Oxalique (AO) peut être appliqué par dégouttement : en dilution dans l'eau et aspersion entre les cadres, ruche ouverte. Une spécialité (avec AMM) est commercialisée dans ce but sous le nom d'Apibioxal.

En usage par sublimation (chauffage) cette spécialité pose problème car le sucre qui accompagne l'AO caramélise à la chaleur et perturbe le fonctionnement.

Nous testerons donc avec de l'AO de qualité pharmacie (pur) et non de l'AO du commerce de droguerie (usage nettoyage de meubles...) pouvant contenir d'autres substances potentiellement toxiques. Nous pourrions comparer avec APIBIOXAL.

Principe : Des dispositifs ont été mis sur le marché pour permettre la diffusion de vapeur d'AO dans les ruches, sans avoir à les ouvrir. Il s'agit de « SUBLIMOX » et de « LEGA-PRO ».

Le matériel Sublimox propose un dosage de 2g de poudre d'AO par ruche, à vaporiser jusqu'à totale diffusion. Un doseur et deux bouchons d'introduction de poudre sont fournis.

Le matériel Lega Pro fonctionne par production d'un courant d'air chaud à température régulée autour d'une cuve contenant de l'AO en poudre. Les vapeurs sont diffusées à l'entrée de chaque ruche avec un minutage de 15 secondes avant de passer à la ruche suivante.

Raccordement électrique : Les deux appareils nécessitent un branchement au secteur 220V.

Le Sublimox (puissance 300W) est fourni avec un transformateur 12V/220V permettant de le brancher sur la prise allume cigare d'un véhicule.

Par contre, le Lega Pro ayant une puissance de 2200W, il faut impérativement un raccordement domestique ou un groupe électrogène de 3,5KVA (prévoir une location si nécessaire).

Période de traitement : L'efficacité de l'AO n'étant avérée que sur les varroas phorétiques, c'est surtout lorsque le couvain est absent (ou très peu abondant) que l'on peut s'attendre au maximum de chutes sur les langes.

Cependant, et en raison du fait que dans notre région les périodes sans couvain sont très rares ou même absentes, il convient de trouver les meilleures périodes pour effectuer ce type de traitement. Première situation : vers la mi-août, après un été sec (?), et au moment où se prépare le couvain des futures abeilles d'automne puis d'hiver, il serait bon que l'infestation soit au niveau le plus bas possible.

Deuxième situation : Bien sûr, si on constate une forte infestation lors d'une visite de ruches, en toute saison ou bien, après retrait précoce (fin novembre) des lanières apivar ou apistan, passage en janvier sur des ruches présentant un taux d'infestation élevé.

D'où l'importance de la **surveillance régulière des chutes naturelles de varroa** sur les langes graissés sous plateau grillagé pour connaître l'état d'infestation sans ouvrir les ruches.

Sécurité : L'AO étant toxique par inhalation, des précautions importantes sont à prévoir pour éviter le contact de ces vapeurs avec l'appareil respiratoire (port d'un **masque type FFP3 indispensable** !), ainsi que la manipulation avec des gants à usage unique.